



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Président de séance : Vincent LORIOU

Membres du Comité Directeur	Qualité	Présent	Absent	Excusé	Vote
BEGUIER Jean-Noël	Membre			1	Non
BRISSET Jacques	Secrétaire Général Adjoint	1			oui
DEBORDES Joël	Membre	1			oui
CHEVALIER Patrick	Membre	1			oui
FLEURY Christophe	Trésorier Général			1	Non
GANDREUIL Benoit	Membre			1	Non
GOLAB Fabien	Membre			1	Non
GUILLOTEAU Jean-Marc	Membre	1			oui
GUILLOTEAU Patrice	Membre	1			oui
LEROY Stéphane	Membre coopté	1			Non
LORIOU David	Secrétaire Général	1			oui
LORIOU Vincent	Président	1			oui
MARTINE Patrick	Trésorier Général Adjoint	1			oui
TRILLET Christophe	Vice-Président	1			oui
Invités					
CREON Florence	Salariée			1	
GRIFFAULT Pascal	Salarié	1			

Vincent LORIOU ouvre la réunion à 20h00 et remercie tous les élus pour leur présence à ce nouveau comité directeur saison 2018-2019.

Vincent LORIOU présente ses vœux à l'ensemble du comité directeur et salariés, puis souhaite à tous et à toute la meilleure énergie possible pour que l'année 2019 soit l'année de la réussite du comité départemental et du tennis de table en général.

David LORIOU, Secrétaire général présente la liste des membres excusés.

Le nombre de voix représentées permet de délibérer valablement (9 voix / 13, quorum 5 / 13).

Approbation de l'ordre du jour

Le Secrétaire général présente l'ordre du jour et précise que les éventuelles informations ou questions diverses complémentaires seront abordées en fin de réunion. L'ordre du jour est approuvé par les membres présents.

1 - Validation des comptes rendus du comité directeur du 12 novembre 2018

David LORIOU, Secrétaire Général du comité, demande si des observations ou modifications doivent être apportées sur le compte rendu du comité directeur du 12 novembre 2018. David LORIOU soumet ce dernier au vote.

Un vote est effectué : 9 pour, 0 contre, 0 abstentions, 0 refus de vote.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

2 - Départ Pôle régional de Niort

Lors de l'assemblée générale de la ligue Nouvelle-Aquitaine de tennis de table, le vice-Président délégué a indiqué que le Pôle régional de Niort allait migrer vers le CREPS de Poitiers. Ni le comité des Deux-Sèvres, ni le club de Niort n'avaient été averti de cela officiellement

Pascal GRIFFAULT et Patrick MARTINE explique ce que le départ du Pôle régional va avoir **comme** incidence sur le comité et notamment sur le pôle départemental (SSSD et CDEF) puis font un historique depuis le début.

Une réunion de travail entre la Mairie de Niort, **le** comité départemental de tennis de table et **le** club de Niort TT est prévue le 8 janvier. Le comité sera représenté par Vincent LORIOU et Pascal GRIFFAULT

3 - Situation financière saison 2018-2019

En l'absence de Christophe FLEURY, Trésorier général, Vincent LORIOU fait un état des finances au jour d'aujourd'hui pour cette saison 2018-2019. Le suivi et la projection montrerait un déficit près de l'équilibre mais il faut rester prudent.

La ligue reverse tous les mois la quote-part licences et les droits de reversions des réaffiliations des clubs.

Logiciel Finance SAGE :

Vincent LORIOU expose le problème avec le logiciel de Finance SAGE.

La société Sage arrête la version actuelle et propose de migrer vers une version actualisée pour un coût de 1023,60 € ttc et 900,00 € ttc de mise à jour.

Suite au devis reçu, le secrétaire général du comité en lien avec Samuel CRÉON et le trésorier essayent de faire un logiciel de finance sur Excel et de voir avec le CDOS pour l'utilisation du logiciel BASICOMPTA.

Les membres du comité directeur décident de ne plus souscrire de contrat avec la société SAGE.

Notification d'opposition à tiers détenteur Région NA :

Vincent LORIOU expose le problème avec la Région Nouvelle Aquitaine et son service des sports.

La région Nouvelle Aquitaine a fait une saisie sur compte bancaire suite à un versement de subvention révisable dans le cadre des championnats de France vétérans en 2016 dont les actions n'ont été faites donc non justifiables. Le montant saisi sur le livret 1704 euros avec 100 euros de frais bancaire de la part de la banque.

Après négociation avec cette institution, le trésorier payeur a saisi l'huissier de justice de la région qui a émis une Notification d'opposition à tiers détenteur.

4 – Partie sportive

• Formule du championnat à débattre

Suite aux États généraux du sport en septembre 2018, la commission sportive a fait un état sur le championnat.

Il en ressort :

- un manque d'équipes ;
- trop de montées de PR en R3



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

- une modification des heures de début des rencontres. Les clubs auront le choix de 4 horaires sur 3 jours
- les Jours et horaires seront présentés lors de la réunion des clubs le 11 janvier 2019

- Les féminines : formule et mobilisation des clubs
 - ❖ En lien avec le comité de la Vienne regroupement des féminines dans un mini-championnat sur 3 dates (26 mars – Parthenay 14h-18h – objectif 8 équipes seulement pour le 79, 7 avril – Poitiers – (avec participation match pro A) – pongistes 86 +79 et 4 Mai – lieu à définir – pongistes 79 +86
 - ❖ Formule coupe Davis (maxi 1500 pts total)
 - ❖ Équipe formée – pas forcément clubs
 - ❖ Catégories de Minimes à Vétérans (B2 possible)
 - ❖ Licence promo avec certificat médical ou compétition
 - ❖ Gratuit, pas de résultats dans SPID (pour le 1^{er}), récompenses pour les jeunes.

- TOP 8 nouvelle formule
 - ❖ Licence promo avec certificat médical ou compétition
 - ❖ mettre en avant les Écoles de tennis de table performantes et les éducateurs, (salariés/bénévoles).
 - ❖ Accueil des clubs « café ping » + Photos des clubs
 - ❖ Espace communication du comité avec un speed meeting (20mn échange comité, président, éducateurs des clubs).
 - ❖ Voir la diffusion sur facebook et en vidéoprojecteur.

5 - Partie développement

- Réflexion autour des éducateurs
 - ❖ Demandes de clubs sur des éducateurs en cours – le comité doit se positionner sur les solutions à apporter
 - ❖ Travail en cours :
 - Point de situation des Educateurs aujourd’hui sur les Deux-Sèvres
 - = problématique emplois/ ressources – statuts / financements – avenir éducateurs.
 - = mettre en avant entrainements mais aussi développement : Actions obligatoires (Détection, Espoir et Loisir ...) + actions optionnelles obligatoires (Développement, scolaires, stages, etc...) + soutien bénévoles (administratif, coaching, etc..)
 - Historique et situation des éducateurs sur le département
 - = avoir du recul et ratio (clubs/éducateurs/licenciés/ées)
 - État des demandes – questionnaires lors réunion Présidents de Janvier (voir annexe 1)
 - Mode de gestion (avantages et inconvénients)



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Réunion en commission Comité à prévoir en Janvier février puis Avril

- Proposer un ou des schémas de solutions aux clubs (CQP, bourse annuelle etc....)
- Identifier les candidats pour BPJEPS de Talence (Formation tous les 2 ans !), CQP, DEJEPS
- Accompagnement des clubs supports pour un plein temps de MAD, formations, etc.

- Réunion de secteur (Nord Sud) sur cette thématique et finances en MARS

• Point sur les partenariats, la communication, Dropbox

▶ Communication Interne

▶ ELUS

- Création d'une Dropbox (site internet virtuel privé)
- Accès permanent aux informations
- Collaboratif
- Limitation des courriels
- 3 rubriques
 - Gestion Comité (comptabilité, RH,...)
 - Réunion (comité directeur, commissions...)
 - Interne (Florence RIVALLEAU / Pascal GRIFFAULT)

▶ Communication Externe

▶ PARTENARIATS

- Non réalisé encore Partenariats Evènementiels : TOP8 – Coupes – Ping tour/3 raquettes – GP Jeunes
- Réunion en janvier avec salariés sur les partenaires : Investissement de 2000€ (logo, arche, podium, roll-up) / Sponsoring de 1000€ / sur l'olympiade.
- Autres sponsors 100€ (logo, flyers, roll-up)

En cours :

- Demande de rescrit fiscal
- Logo en projet avec la FFTT

• État des licences

Vincent LORIOU fait un état des licences à la date du 20 décembre 2018.

Licence traditionnelle : 1064 (hommes et femmes)(1119 au 15/01/2018)

Licence promotionnelle : 519 (hommes et femmes) (590 au 15/01/2018)

Licence évènementielle : 387 (hommes et femmes)

Traditionnelle + promotionnelle : 1583 soit une perte de 119 licenciés à la même date par rapport à 2017/2018.



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

6 - Journée des 3 raquettes

BILAN 2018 :

Environ 500 personnes, globalement des jeunes, ont participé à cette manifestation = très satisfaisant pour une première édition,

Pic d'affluence de 11h00 à 11h30 et de 17h00 à 18h00,

Résultat de la participation (votes urnes) :

- x60 bulletins pour le Tennis
- x40 bulletins pour le Squash
- x35 bulletins pour le Tennis de Table

Pour 2019 :

Le comité de pilotage attend la décision des élus des 3 structures pour une organisation le 22 juin 2019.

Autre solution, faire cette animation tous les 2 ans donc en 2020 (pas de jours fériés en juin 2020).

Le budget prévisionnel serait de 900,00 € pour les charges et de 300,00 € pour les produits soit un déficit de 600,00€

Le comité directeur décide de participer à cette manifestation des 3 raquettes sur la place de la Brèche mais souhaite une implication plus importante des clubs de la communauté d'agglomération du Niortais.

7 - Retour sur l'Assemblée générale de la ligue

David LORIOU et Patrick MARTINE font un bref retour sur l'assemblée générale de la ligue nouvelle Aquitaine de Tennis de Table. Il en ressort un flou sur l'évolution de la ligue.

Manque de lisibilité sur les finances de la ligue et notamment sur les championnats du monde vétérans en 2020.

Élection du Président de la ligue sans surprise : 1 seul candidat

Élection de Svend STEENTRUP au conseil de ligue pour le restant du mandat.

Bénévoles deux-sévriens récompensés

Patrice GUILLOTEAU de Moncutant : médaille d'argent

Patrice MARTINE de Parthenay : médaille d'Or



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

8 - La Nouvelle Gouvernance du Sport

Vincent LORIOU expose la création de la nouvelle gouvernance du sport.

- Disparition du CNDS
- Apparition de l'Agence Nationale du Sport

Cette structure distribuera les fonds initialement destinés au CNDS

- La composition de l'Agence Nationale du Sport sera la suivante :
 - 30% des voix à l'Etat
 - 30% des voix au Mouvement sportif
 - 30% des voix aux Collectivités
 - 10% des voix au monde économique
- 1 Préfigurateur représentera l'Institution
- Statut juridique de l'Agence : GIP (Groupement d'Intérêt Public) comme le COJO
- Jean CASTEX, Président de l'Agence (ancien fonctionnaire d'État)

- Valence sur :
 - La diversité des pratiques
 - Le haut-niveau

- 4 à 5 Sièges par collège : collectivités, état, monde économique, mouvement sportif.
- Quid de la répartition pour le mouvement sportif, par qui ? Comment ?
- Pour 2020, le CNOSF décidera des critères et montants d'attributions pour les différentes fédérations, qui elles auront en charge des montants d'attributions pour ses différentes structures régionales et départementales.
- Pour 2019, un flou sur l'attribution de l'ex-CNDS

9 - Informations et Questions diverses

Convention CD 79 TT avec la Fédération Française de Sport Adapté

Signature de la convention de mise à disposition de Pascal GRIFFAULT à la Fédération Française du Sport Adapté

- Pour un montant de 10 800,00 € (facturation par le comité au 30 juin 2019 et 31 décembre 2019)
- Pour un nombre de 60 jours de mises à disposition stages (Encadrement stages : 24 jours, Encadrement compétitions : 24 jours, Encadrement Pôle France : 10 jours et Réunion : 2 jours)

Réunion

Vincent LORIOU informe le comité directeur de la future tenue d'une réunion avec Christelle COGNET, CTL de la ligue nouvelle Aquitaine de Tennis de Table la ligue pour Etablir un état des lieux, une photographie du comité, Constat démographique du département, des clubs et éducateurs. La situation financière du comité, les perspectives d'évolution du comité



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

Comités directeurs

Les dates des prochains comités directeurs :

Lundi 11 Mars 2019, Lundi 8 Avril 2019, Lundi 13 Mai 2019, Lundi 3 Juin 2019

Les dates des autres réunions

La Réunion des clubs sera le 11 janvier 2019

L'Assemblée Générale sera le 15 juin 2019

Fin de la réunion à 22h30.

Le Président
Vincent LORIOU

Le Secrétaire Général
David LORIOU

Le Secrétaire Général adjoint
Jacques BRISSET



**Comité Directeur
Procès-verbal de réunion**

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

ANNEXE 1

**ENQUETE « EMPLOI ET FORMATION »
PARTHENAY LE VENDREDI 11 JANVIER 2019**

Nom et Prénom du signataire : Nom du club :

***Rayer les mentions inutiles**

QUESTION 1 :

Votre club emploie-t-il ou dispose-t-il d'un Educateur sportif salarié ? OUI* NON*

Si réponse OUI, continuez à la rubrique 1 « CLUB EMPLOYEUR / UTILISATEUR »

Si réponse NON, continuez à la rubrique 2 « CLUB NON EMPLOYEUR / NON UTILISATEUR »

1- RUBRIQUE CLUB EMPLOYEUR/UTILISATEUR

1-1 QUESTIONS POUR UN CLUB EMPLOYEUR

- Combien d' Educateur employez-vous ?

Réponse* : 1, 2, 3

- Depuis combien d'année ?

- Avez-vous élaboré un plan d'actions pour votre club ?

OUI*

NON*

Si OUI : Sur combien de saisons ? * 1 2 3 4

- Quels types d'actions organisez-vous avec l' Educateur ? Réponse en % par rapport à son temps de travail total

Ecole de tennis de table : ... %

Groupe espoir/élite : ... %

Groupe adulte compétition : ... %

Groupe loisir : ... %

Interventions scolaires et péri scolaire : ... %

Groupe tout public : ... %

Animations pongistes et extra pongistes : ... %

Actions de développement : ... %

Autres (A développer) : ... %

- Avez-vous des difficultés particulières ?

OUI*

NON*

Si OUI, de quelles sortes ? (A préciser) :

- Seriez-vous intéressé pour étudier la mise à disposition dans un autre club ? OUI* NON*



Comité Directeur Procès-verbal de réunion

07/01/2019

Comité des Deux-Sèvres
Parthenay

1-2 QUESTIONS POUR UN CLUB UTILISATEUR (Sous forme de Mise à Disposition)

- Quelle structure vous permet une Mise à Disposition ? * - Club -GESA79 -Autre structure
- Depuis combien d'année ?
- Avez-vous élaboré un plan d'actions pour votre club ? OUI* NON*
- Si OUI : Sur combien de saisons ? * 1 2 3 4
- Quels types d'actions organisez-vous avec l'Educateur ? Réponse en % par rapport à son temps de travail total
- Ecole de tennis de table : ... % Groupe espoir/élite : ... %
- Groupe adulte compétition : ... % Groupe loisir : ... %
- Interventions scolaires et péri scolaire : ... % Groupe tout public : ... %
- Animations pongistes et extra pongistes : ... % Actions de développement : ... %
- Autres (A développer) : ... %
- Avez-vous des difficultés particulières ? OUI* NON*
- Si OUI, de quelles sortes ? (A préciser) :
- Seriez-vous intéressé pour étudier la possibilité de devenir employeur ? OUI* NON*

2- RUBRIQUE CLUB NON EMPLOYEUR ET NON UTILISATEUR

- Votre recherche est pour ? * La saison 2019/2020 La saison 2020/2021 + tard
- Pour quelles actions ? *
- École de tennis de table : OUI / NON Groupe espoir/élite : OUI / NON
- Groupe adulte compétition : OUI / NON Groupe loisir : OUI / NON
- Interventions scolaires et péri scolaire : OUI / NON Groupe tout public : OUI / NON
- Animations pongistes et extra pongistes : OUI / NON
- Actions de développement : OUI / NON Autres A développer) :
- Avez-vous élaboré un plan d'actions pour votre club ? * OUI NON
- Si OUI : Sur combien de saisons ? * 1 2 3 4
- Quel serait les jours et horaires de l'intervention souhaitée ?
- JOUR 1 : et..... (Horaires)
- JOUR 2 : et..... (Horaires)
- JOUR 3 : et..... (Horaires)
- Avez-vous estimé le nombre d'heures par an ? OUI NON
- Si OUI, Combien d'heures ? heures
- Quel est environ le budget annuel que vous pouvez allouer à cette action ? €